



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 003-210301388-20221212-KAIROS-AR

DÉCISION DU MAIRE

Je soussigné Jacques de CHABANNES, Maire de Lapalisse, décide de conclure le marché relatif à l'étude d'un réseau de chaleur avec la société KAIROS située 19 rue Frederick LEMAITRE 75 020 PARIS.

Le montant du marché s'élève à 8 800 € HT soit 10 560 € TTC.

Cette décision est prise en application de la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 accordant à Monsieur le Maire délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Lapalisse, le 12/12/2022



Jacques de CHABANNES
Maire de LAPALISSE